

QUATORZE ENGAGEMENTS POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

- > PROVENANCE ET QUALITÉ DES PRODUITS
- > SOIN CULINAIRE ET ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE
- > GESTION DURABLE
- > VALORISATION DU « BIEN MANGER »



LE LIEN 
CRAONNAIS

N°22 > OCTOBRE 2021

www.ville-craon53.fr

SOMMAIRE

LE LIEN CRAONNAIS

N°22 > OCTOBRE 2021

Actualités

> P. 4-5

+ d'infos

> P. 6-7

+ de lien

> P. 8-9

En images

> P. 10-11

Expression groupes élus

> P. 11

Agenda

> P. 12

RESPONSABLE

DE LA PUBLICATION :

- Bertrand de Guébriant

RÉDACTION :

- Service communication
de la ville de Craon

RÉALISATION, IMPRESSION :

- Imprimerie Léridon à Craon

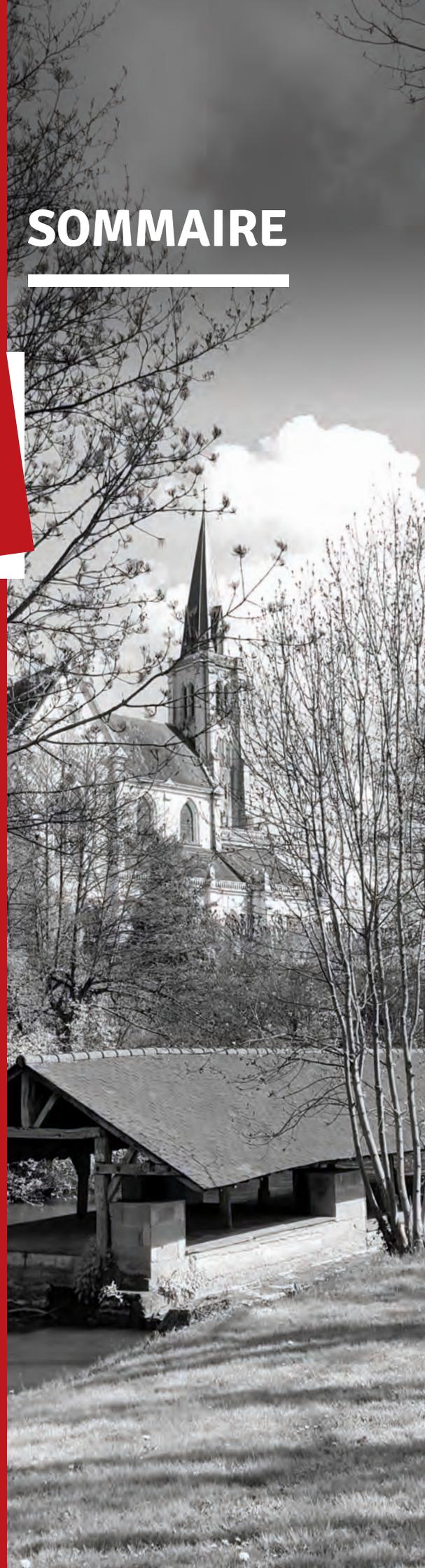
DISTRIBUTION :

- La Poste

CRÉDITS PHOTOS :

- Ville de Craon exceptés :
- Convention pompiers : Thomas Clavreul
- Prix de la ville de Craon : Société des
Courses Craon-Mayenne

TIRÉ À 2600 EXEMPLAIRES



PROPOSER LE MEILLEUR À NOS ENFANTS

> ÉDITO

Nous voulons tous le meilleur pour nos enfants. En matière d'alimentation, la ville de **Craon s'engage avec la création d'une charte**. L'objectif de cette démarche est de servir à nos têtes blondes des plats de qualité, avec une majorité de fait-maison, un tiers de produits locaux, un tiers de produits bio. Outre l'origine des denrées, cette charte s'accompagne d'une éducation à l'alimentation, luttant contre le gaspillage et valorisant le goût.

Les écoles publiques et privées maternelles et élémentaires de Craon, le collège Le Prieuré de Craon, les écoles de Bouchamps-lès-Craon, Chérancé, Pommerieux et Saint Quentin-les-Anges, les accueils de loisirs du Pays de Craon et le restaurant de la base de loisirs de la Rincerie à La Selle Craonnaise bénéficieront des avantages de cette charte. Tous s'approvisionnent à la cuisine centrale de Craon.

Nous l'avons aussi annoncé, nous souhaitons contribuer et conserver le **dynamisme des exploitations agricoles** de notre territoire. Cette charte est clairement une invitation à produire et à consommer local. Cette contribution peut paraître comme une goutte d'eau dans l'océan. Nous y voyons un symbole. Chaque goutte d'eau forme les rivières.



Cette charte, c'est aussi valoriser nos équipes municipales. **Éric Sallé et l'ensemble du service** réalisent depuis de nombreuses années un travail formidable pour mettre en avant le goût.

La restauration scolaire a bien évolué depuis les cantines de notre enfance. La qualité de leur travail est à souligner. Cette charte y veille.

Enfin, cette charte s'imbrique dans une démarche plus large du **projet alimentaire territorial** à l'échelle du Sud Mayenne. Ce projet poursuit les mêmes objectifs en termes d'alimentation. La ville de Craon prend les devants.

Bien à vous,

Bertrand de GUÉBRIANT
Maire de Craon

- 9 Maîtriser le gaspillage alimentaire
- 10 Valorisation de 100% de biodéchets

• **Valorisation du « bien manger »** (accompagnement du temps de repas, sensibilisation, communication...)

- 11 Mieux communiquer sur la composition des menus
- 12 Sensibiliser au goût et à l'équilibre alimentaire
- 13 Faire connaître les métiers de la cuisine centrale
- 14 Faire du temps du repas un moment privilégié pour tous

Définitions

• **Produit local** : dans un rayon de 50 km quand l'offre est disponible (rayon défini pour le projet par la ville de Craon).

• **Produit bio** : certification pour un produit issu de l'agriculture biologique (pratiques culturales et d'élevage soucieuses du respect des équilibres naturels, pas de produits chimiques de synthèse, pas d'OGM [Organisme Génétiquement Modifiés], limite de l'emploi d'intrants).

• **Produit frais** : fruit ou légume « nature » ou viande fraîche par opposition aux produits surgelés ou pré-cuisinés.

• **Produit brut** : produit qui n'a subi aucune transformation avant d'arriver en cuisine.

• **Fait-maison** : plat élaboré par la cuisine centrale à base de légumes

bruts frais ou surgelés, viande crue ou surgelée crue (éventuellement émincée ou hachée au préalable), autres produits bruts (lait, oeufs). Par opposition, un plat utilisant les produits ci-dessous ne peut être considéré comme fait-maison : plats cuisinés (dont salades traiteurs, charcuteries, potages en brique, fruits au sirop), préparations culinaires (sauces cuisinées, crèmes desserts en poudres, purées déshydratées), légumes ou viandes précuits.

• **Produit labellisé** : produits dont la qualité est reconnue par un label officiel : bio, label rouge, AOC ou AOP (appellation d'origine), IGP (indication géographique), STG (spécialité traditionnelle garantie), HVE (issu d'une exploitation à haute valeur environnementale), pêche durable, RUP (région ultrapériphérique).



Engagement 13 Valorisation des biodéchets avec l'entreprise Les Pieds sur Terre



> LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Ce projet sur la restauration scolaire de Craon s'inscrit dans une dynamique plus globale : le Projet Alimentaire Territorial (PAT), porté par le GAL Sud Mayenne.

Qu'est-ce qu'un PAT ?

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014, ils sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens...).

Les 5 enjeux majeurs du PAT Sud Mayenne :

- **Préservation du foncier agricole**
Renforcer la dynamique de transmission/installation, soutenir l'attractivité des métiers agricoles et alimentaires et sensibiliser les collectivités à la préservation des terres agricoles (lutte contre l'artificialisation des sols).
- **Évolution des pratiques agricoles**
Accompagner la transition des modèles agricoles vers plus de résilience : promouvoir les pratiques agroécologiques, réduire la dépendance aux énergies fossiles et produire des énergies locales et renouvelables.

• **Développement des circuits courts de proximité**
Soutenir la création de nouveaux ateliers de transformation des productions locales, structurer l'offre alimentaire durable et renforcer les dynamiques de consommation de proximité existantes.

• **Intégration d'une alimentation durable en restauration collective**
Mettre en place un observatoire de la restauration collective sur le territoire, sensibiliser et accompagner l'ensemble des acteurs afin d'atteindre les objectifs de la loi EGAlim.

• **Mobilisation, éducation, sensibilisation de l'ensemble des acteurs !**
Déployer une gouvernance alimentaire territoriale impliquant l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire locale, du producteur au consommateur en passant par les élus locaux afin de penser ensemble la transition vers des modèles alimentaires plus durables.



+ D'INFOS

ORGUES DE L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS

> PARTICIPEZ À LEUR RESTAURATION !

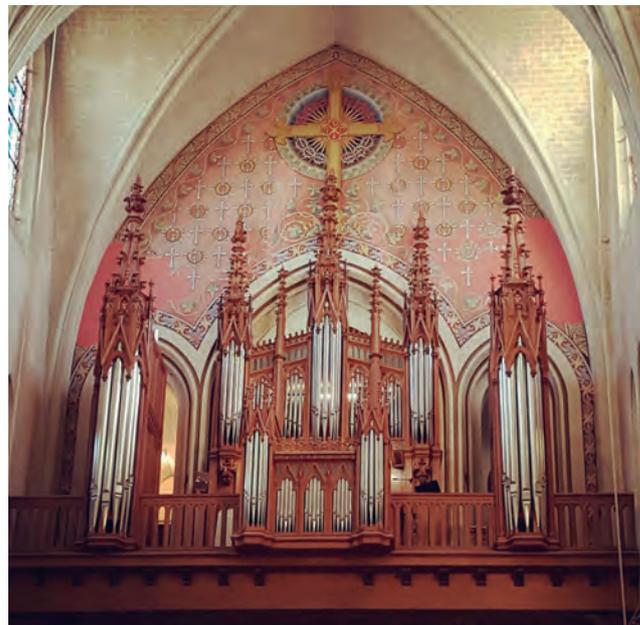
Conçus en 1856 et pourvus de 2 216 tuyaux pour 32 jeux, les orgues de l'église Saint-Nicolas ont été restaurés entre 2000 et 2003. Faute de budget, deux jeux complémentaires (jeu de voix humaine et jeu de basse) avaient été écartés mais une place leur avait été réservée.

Les orgues sont véritablement des instruments vivants, composés pour partie de matériaux organiques sensibles à divers facteurs (climat, altérations biologiques). De ce fait, une révision et un nettoyage complet sont nécessaires tous les dix à quinze ans en moyenne.

La ville de Craon fait le choix de profiter de cet entretien obligatoire, prévu pour le

Carême 2022, pour améliorer l'instrument et favoriser sa jouabilité (il est utilisé par les élèves de l'Établissement d'Enseignements Artistiques du Pays de Craon, pour des concerts et pour les usages de la paroisse). Pour cela, une convention a été passée avec la Fondation du Patrimoine* ce qui permettra très prochainement le lancement d'une campagne de financement participatif. Que vous soyez organiste, mélomane amateur ou professionnel, amoureux du patrimoine, curieux... Participez par un don à la sauvegarde des grandes orgues de Craon !

Pour plus d'informations, rdv sur www.fondation-patrimoine.org



* Créée en 1996, la Fondation du Patrimoine est un organisme dont la mission est de sauvegarder et valoriser le patrimoine français de proximité. Organisée en délégations régionales essentiellement composées de bénévoles, elle accompagne les projets de restauration du patrimoine en favorisant leur financement : dons, mécénats, aides fiscales, subventions des collectivités, jeux Mission Patrimoine portés par Stéphane Bern et la Française des Jeux et aides de la Fondation.



LA CARTE MULTISPORTS

> DÉCOUVERTE D'ACTIVITÉS SPORTIVES POUR LES 6-8 ANS

C'est la grande nouveauté proposée depuis la rentrée de septembre 2021. Il s'agit d'un programme de découverte de différentes activités sportives existant à Craon. Organisée autour de trimestres thématiques, elle permet aux enfants une première approche d'un sport avant d'envisager une pratique au sein des clubs craonnais. L'inscription est possible pour un ou plusieurs trimestres et est toujours ouverte pour le 2^{ème} et le 3^{ème} trimestre :

2^{ème} trimestre - sports de raquettes :

- 15 décembre au 19 janvier 2022 tennis de table
- 26 janvier au 2 mars 2022 tennis
- 9 mars au 29 mars 2022 badminton

3^{ème} trimestre - sports individuels :

- 6 avril au 25 mai 2022 athlétisme
- 1^{er} juin au 6 juillet 2022.... gymnastique

En pratique :

- Pour qui ? Les enfants nés en 2013 – 2014 – 2015 inclus
- Où ? Salle omnisports et équipements sportifs adaptés aux activités
- Quand ? Mercredi 15h à 16h ou 16h à 17h (hors vacances scolaires)
- Combien ? 20 € / 1 trimestre, 55 € / année complète

Contact / Inscriptions

Service des sports au 06 07 56 83 49 ou à sports@ville-craon53.fr
Inscriptions directement sur le portail familles.paysdecraon.fr

RAPPEL COLLECTE DES DÉCHETS > PENSEZ À RENTRER VOTRE CONTAINER !

Les containers, ordures ménagères ou emballages, doivent être sortis la veille du jour de collecte, **le mardi après 18h et rentrés dès le passage du camion de collecte**. Ils ne doivent en aucun cas rester plus de 24 heures sur la voie publique (au-delà il s'agit d'une infraction).

Toutes les informations utiles (calendrier de collecte, guide de la collecte et du tri) sont disponibles sur www.paysdecraon.fr.

CRAON NATUR'HALLES TRAIL

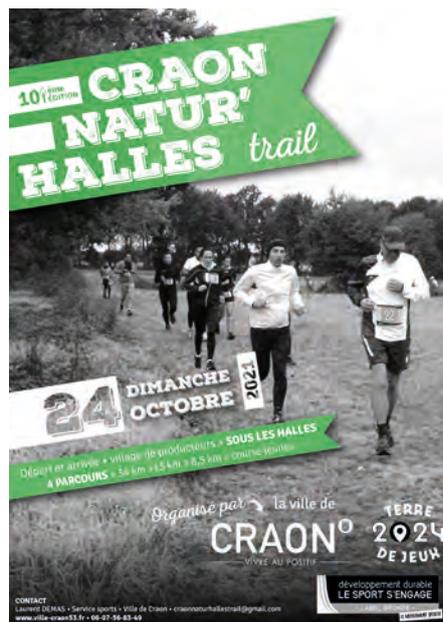
> UN LABEL POUR LA 10^{ÈME} ÉDITION



Cette course nature associe course à pied et découverte du patrimoine craonnais (Hippodrome de la Touche, Château de Craon et de la Jacopière, sentiers pédestres). Avec quatre parcours différents (34 km / 15 km / 8 km et course jeunes), elle permet la participation de coureurs de tous niveaux, y compris les personnes à mobilité réduite.

Cette année, le trail fêtera son 10^{ème} anniversaire en proposant une édition « plus verte » : signalétique et dossards réutilisables, mise en place d'un espace de sensibilisation au tri des déchets et d'un village de producteurs locaux. Il pourra aussi et toujours compter sur une forte implication des acteurs locaux (associations sportives, bénévoles, entreprise locales).

Ces engagements écoresponsables sont valorisés avec l'obtention du label « Développement durable, le sport s'engage® », niveau bronze. Créé et piloté par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), il atteste et valorise la démarche des organisateurs de manifestations sportives qui s'engagent à développer et mettre en œuvre des événements respectant des critères environnementaux, sociaux, économiques, éthiques et de



gouvernance pour des événements écoresponsables solidaires et vertueux.

En pratique : dimanche 24 octobre à partir de 8h, départ et arrivée sous les Halles. Inscription sur place le jour de la course.

Contact : Laurent Demas,
Service des sports de la ville de Craon,
Tél.06 07 56 83 49,
craonnaturhallestrail@gmail.com
ou sur la page Craon Natur'halles Trail

EN CHIFFRES



36 ENFANTS

inscrits à l'éveil sportif proposé par le service des sports



16 AGENTS

de la ville de Craon formés en 2021 aux premiers secours (PSC1 ou Sauveteur Secouriste du Travail)



1 437 ENFANTS

scolarisés à Craon (écoles, collèges, MFR)

ZOOM SUR LA COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ÉLARGIE

En juin dernier, la ville de Craon a affirmé sa volonté de développer la démocratie participative en lançant un appel à candidature pour une deuxième commission élargie (après une première consacrée au développement durable).

Des représentants du monde associatif pouvaient postuler afin de se joindre aux élus municipaux et continuer le travail engagé sur le projet associatif de la ville et la création d'un espace de vie commun.

Douze membres d'associations ont donc rejoint les douze élus municipaux :

- | | |
|-----------------------|-------------------------|
| 1. Christine BRILLET | 7. Steve MACRAIGNE |
| 2. Christine CLAVREUL | 8. Anne MAUGEAIS |
| 3. Julien GLANGETAS | 9. Denise PELOURDEAU |
| 4. Delphine HORELLOU | 10. Philippe POULTIER |
| 5. Nathan HOUDMON | 11. Aby-Gaëlle QUARGNUL |
| 6. Eric LEFEVRE | 12. Mélanie RICOU |

Le rôle et les missions de cette commission élargie consistent à :

- associer les habitants à la réflexion sur un grand projet concernant le territoire de la commune
- reconnaître aux habitants un droit d'initiative et une légitimité de leur connaissance de terrain.

La commission s'est réunie pour la première fois fin août et est ensuite allée découvrir deux structures du Maine et Loire ayant pour mission l'appui et l'accompagnement de la vie associative, avec aussi des lieux innovants ouverts à tous : tiers lieu, bricolab... Les temps d'échanges ont permis aux membres de mieux cerner et identifier les services proposés, les points de vigilance à prendre en compte et d'évaluer la dynamique que de tels espaces peuvent créer.



Bernard et Bernadette LOGEAIS

> UN COUPLE DE CRAONNAIS HUMBLEMENT ENGAGÉS AU SERVICE DES AUTRES



En juin 2021, Bernard Logeais quitte ses responsabilités à la Croix-Rouge de la Mayenne après 40 ans de bénévolat, tout en restant adhérent de l'association. L'occasion est idéale pour revenir, avec lui et sa femme Bernadette, sur leur riche parcours associatif. Portraits croisés.

Natifs de Méral, Bernard et Bernadette Logeais arrivent à Craon en 1977 car c'est là que Bernard travaille dans la nutrition animale, chez Paskanimal-Paskacheval où il passera 44 ans.

En 1981, à la naissance de leur troisième enfant, Bernard ressent le besoin de connaître les gestes de premiers secours au cas où il arriverait quelque chose à la maison. Il suit alors des cours de secourisme avec une formation d'une semaine assurée par la Croix-Rouge de la Mayenne. C'est le début de 36 années passées au sein des postes de secours de différents événements : les traditionnelles courses hippiques du sud Mayenne (Craon, Méral, Senonnes) mais aussi pour des événements de plus grande envergure comme le Pont du Gard ou les 24 Heures du Mans.

En septembre 1986, Bernadette est embauchée au collège du Prieuré. Elle y assure de nombreuses tâches : surveillance, accueil des familles, aide au secrétariat et bien sûr l'infirmier. Elle aussi, dix ans après Bernard, s'engage comme secouriste bénévole à la Croix-Rouge.

Mais leur engagement associatif ne s'arrête pas là : ils s'investissent aussi naturellement dans les associations de parents d'élèves et dans les clubs associatifs fréquentés par leurs enfants. En 1991, Bernard entre au club d'athlétisme pour suivre la pratique des enfants sur le terrain et les accompagner aux déplacements pour les compétitions. Il sera juge jusqu'en 2016 et président du club de 1995 à 2004.

« Ça nous a surtout permis de faire des rencontres.

À vrai dire, on n'a pas vu le temps passer ! »

Donneur de sang depuis 1989, Bernadette rejoint, en 2013 à sa retraite, l'association locale des donneurs de sang bénévoles du craonnais. Elle poursuit son engagement en prenant en 2018 la présidence, motivée par la « super

équipe » qui l'entoure. Parce qu'organiser une collecte de don du sang, ce n'est pas si simple et ça nécessite l'investissement de 5 à 6 personnes de 13h à 21h ! Il faut gérer la communication, la préparation de la salle, la logistique avec l'accueil, l'accompagnement des nouveaux donneurs, la surveillance après les dons, la collation. Et puis, pour être bien informés, les bénévoles participent à des réunions aux différents instances (départementale, régionale, nationale). La bonne nouvelle, c'est que l'équipe se renouvelle bien ces dernières années, avec notamment l'arrivée dans l'association de soignants à la retraite.

En 2017, Bernard accepte de devenir président de la délégation territoriale de la Mayenne de la Croix-Rouge qui regroupe les antennes de Laval, Château-Gontier et Mayenne. Comme dans une entreprise, il faut être diplomate, savoir manager des équipes, gérer la partie administrative et les relations avec les services de l'État. En 2021, après un peu plus de 4 ans, il passe la main, « place aux jeunes ! ».

La Croix-Rouge française (CRF) est une association d'aide humanitaire française fondée en 1864. Elle a pour objectif de venir en aide aux personnes en difficulté en France et à l'étranger. Ses missions fondamentales sont l'urgence, le secourisme, l'action sociale, la formation, la santé et l'action internationale.

croix-rouge française



f CRF.DT53

Secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, cancers... Les besoins en produits sanguins sont quotidiens. Aujourd'hui, il n'existe aucun traitement ni médicament de synthèse capable de se substituer au sang humain. Cet acte volontaire et bénévole est donc irremplaçable. Un don peut sauver trois vies ! Retrouvez les dates de prochaines collectes à la rubrique Agenda (dernière page).



f Don Du Sang du Craonnais



Yannick SAUTJEAU

> LE MÉTAL COMME FIL CONDUCTEUR

Agent des services techniques de la ville de Craon, Yannick Sautjeau est serrurier-ferronnier au sein du Centre Technique Municipal (CTM). Rencontre.

Yannick Sautjeau, 48 ans, travaille dans le métal depuis la fin de son service militaire à l'âge de 19 ans. Il débute sa carrière dans la fabrication de sèche-serviettes et fours traditionnels de boulangerie. Il enchaîne avec un poste dans une entreprise de centrale agricole et à béton. Dans les travaux publics et la métallurgie, c'est auprès d'un « ancien » qu'il apprend la précision, la justesse et l'harmonie des éléments.

En 2004, licencié pour motif économique, il rejoint, un peu par hasard, l'équipe des services techniques de Craon. Il prend la suite de Michel Anaïse qui a choisi de se mettre à son compte.

En tant que serrurier, Yannick intervient sur tous les types d'ouvertures et de fermetures des bâtiments municipaux et tout ce qui a trait à la métallurgie et à la soudure (inox, alu). Ce poste lui permet également d'apprendre à transmettre son savoir-faire en assumant la fonction de maître d'apprentissage.

Sur les projets de création de structures métalliques, il conçoit, dessine, crée, le plus souvent seul. Pour l'étape de la fabrication, il a la chance exceptionnelle d'avoir à l'intérieur de son atelier une forge. Elle lui sert ponctuellement pour l'entretien du matériel (pioches, barres à mine). Mais, surtout, elle lui permet de fabriquer de nombreux éléments en métal qui habillent ensuite l'espace public de Craon : décorations de Noël, grilles de parkings (rue de Zikisso, rue de la Libération, chapelle du « 29 »),

passerelle du Pré de la Liberté ou encore la fontaine de la place Volney (bac inox, lame d'eau et fleur dans l'eau).

« Quand je vois mes structures dans les rues de Craon, je suis fier de me dire qu'elles resteront après moi !

Mes préférées sont certainement les pots de fleurs qui décorent les entrées de la ville. »

Récemment, on lui confie la création de l'abri-vélos qui sera bientôt installé sur la place du Maréchal Leclerc. Dans un projet important comme celui-là (8 x 3 m), la phase de dessin passe aussi par un calcul des charges. Après avoir été conçue par Yannick au centre technique, la structure tout en métal est envoyée en galvanisation. Elle revient ensuite pour être nettoyée avant de repartir pour être peinte au four dans une couleur gris anthracite. Suivront la pose du bardage et l'habillage de la toiture.

En ce moment, Yannick forge de nouvelles pièces qui serviront de garde-corps aux rampes de l'église Saint-Nicolas, avec comme souvent, de belles volutes, ces motifs ornementaux qui sont un peu devenus sa marque de fabrique !



Nouvelles activités économiques



EXCELLENCE COURTAGE EMMANUEL DEROUIN
COURTAGE EN ASSURANCES
24 rue de la Libération
TÉL : 02 43 12 08 97
www.excellencecourtage.fr



FOR ANIM KIDS
ANIMATIONS, LOCATIONS, DIVERTISSEMENTS
47 rue Neuve
TÉL : 07 80 09 86 06
associationforanimkids.site123.me



LES DOUCEURS DE L'HIPPODROME (DÉMÉNAGEMENT)
BOULANGERIE, PÂTISSERIE
6 place du Maréchal Leclerc
TÉL : 02 43 06 17 09
boulangerielesdouceursdelhippodrome



POMPES FUNÈBRES SUD MAYENNE (NOUVEAU BUREAU)
SERVICES FUNÉRAIRES
52 rue des Halles
TÉL : 02 43 06 44 21
pompes-funebres-sud-mayenne.com



STAF LEVAGE
VÉRIFICATION RÉGLEMENTAIRE ENGIN ET APPAREILS DE LEVAGE
38 rue du Dr Simon Faligant
TÉL : 02 43 09 92 87
www.staflevage.fr

EN IMAGES



> 13 JUILLET 2021
LA VILLE DE CRAON ET LE COMPLEXE LAITIÈRE SIGNENT UNE CONVENTION « POMPIER DE JOUR » AVEC LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA MAYENNE

> 13 JUILLET 2021
UNE SOIRÉE GINGUETTE ET UN FEU D'ARTIFICE POUR CÉLÉBRER LA FÊTE NATIONALE



> 20 JUILLET 2021
SIGNATURE DE LA CONVENTION « PETITE VILLE DE DEMAIN » AVEC LE PRÉFET DE LA MAYENNE, LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MAYENNE, LA BANQUE DES TERRITOIRES ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRAON



> 26 AOÛT 2021
LES MEMBRES DE LA COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ÉLARGIE SE RÉUNISSENT POUR LA PREMIÈRE FOIS



> 30 AOÛT 2021
LE ROAD TOUR SPORTS POUR TOUS FAIT ÉTAPE À CRAON

> 30 AOÛT 2021
DORÉNAVANT TOUS LES BIODÉCHETS ISSUS DE LA CUISINE CENTRALE ET DES RESTAURANTS SCOLAIRES DE CRAON SERONT VALORISÉS PAR L'ENTREPRISE LES PIEDS SUR TERRE



> 30 AOÛT 2021
REMISE OFFICIELLE DU LABEL GÎTE DE FRANCE AU CAMPING MUNICIPAL DU MÛRIER

> 4 SEPTEMBRE 2021
PRIX DE LA VILLE DE CRAON AUX COURSES DE CRAON-MAYENNE





> 10 SEPTEMBRE 2021
LE VERNISSAGE DE L'EXPOSITION MARIE VANDOOREN LANCE LA NOUVELLE SAISON DES EXPOSITIONS DE LA MAISON BLEUE



> 15 SEPTEMBRE 2021
LE CÉNOTAPHE EN MÉMOIRE DE RENÉ LECOMTE EST DEPLACÉ PLACE DU MARÉCHAL LECLERC

> 16 SEPTEMBRE 2021
CÉRÉMONIE EN L'HONNEUR DES AGENTS MÉDAILLÉS ET RETRAITÉS DE LA VILLE DE CRAON



> 19 SEPTEMBRE 2021
LE QUARTIER SAINT-CLÉMENT ET LES GRANDES ORGUES SAINT-NICOLAS À L'AFFICHE DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



> 24 SEPTEMBRE 2021
CONVIVIALITÉ, SIMPLICITÉ ET RETROUVAILLES AU MENU DE L'ÉDITION 2021 DE LA FÊTE DES VOISINS



> 1^{ER} AU 4 OCTOBRE 2021
180 EXPOSANTS EN CENTRE-VILLE POUR LA 66^{ÈME} ÉDITION DE LA FOIRE DE CRAON

EXPRESSION GROUPES ÉLUS



Le 23 septembre, nous avons tenu notre première réunion bilan de notre action pour la ville de Craon. Un bilan d'une première année de mandat. Comme nous l'avons annoncé, nous proposerons aux Craonnais régulièrement de telles réunions publiques. Déjà, en juillet, nous avons présenté publiquement les résultats de notre audit sur les finances de la ville, vous pouvez le retrouver sur le site internet de la ville de Craon. Nous souhaitons avancer en toute transparence durant notre mandat. Rendre compte de notre action y contribue.

De même, toutes les réunions du Conseil municipal sont visibles en direct sur la page Facebook de la ville, afin que chaque Craonnais puisse prendre connaissance des décisions prises. Nos deux commissions extra-municipales, comprenant des élus municipaux et des citoyens, ont aussi cette vocation d'ouvrir nos travaux à tous. Cette transparence est pour nous primordiale afin de nouer une relation de confiance avec les Craonnais.

S'UNIR ET AGIR POUR CRAON

La réunion publique du 1^{er} juillet « soi-disant tant attendue par les Craonnais » pour présenter l'audit financier 2014-2020 a recueilli un franc succès : 18 personnes présentes dont 11 font partie du Conseil Municipal !

Cette présentation (réalisée par un cabinet extérieur neutre) fait ressortir que le seuil d'endettement de 7 ans est correct et que le surplus de dettes provient du rachat de l'emprunt toxique contracté lors des mandatures antérieures à 2014 ! Cet emprunt à taux variable était monté jusqu'à plus de 24 % l'an. Une telle situation ne pouvait plus continuer, d'où une renégociation à taux fixe de 3 % mais d'une durée un peu plus longue.

La situation a donc été assainie grâce à la précédente municipalité. La commune présente une épargne stable.

Nous tenions à informer les habitants de Craon et rétablir certaines informations qui avaient pu être déformées ou mal comprises lors de la campagne municipale de 2020.

OSONS + ENSEMBLE



À vos AGENDAS*

MONA LUISON

Exposition
sculpture textile

> JUSQU'AU 13
NOVEMBRE 2021

La Maison Bleue



COURSES HIPPIQUES

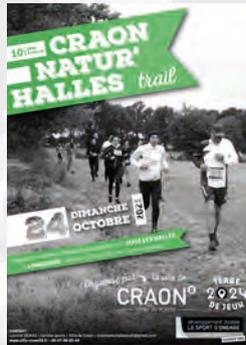
> DIMANCHE 5 DÉCEMBRE 2021

Hippodrome de la Touche

CRAON NATUR'HALLS TRAIL

> DIMANCHE 24 OCTOBRE 2021
À PARTIR DE 8H

Départ et arrivée sous les Halles



LAURANNE QUENTRIC

Exposition collage, dessin

> DU 7 JANVIER AU 5 FÉVRIER 2022

la Maison Bleue

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

> JEUDI 11 NOVEMBRE 2021 À 12H

Cérémonie de commémoration de l'anniversaire de l'armistice de 1918 et hommage à l'ensemble des morts pour la France

Place de l'hôtel de ville

> DIMANCHE 5 DÉCEMBRE 2021 À 12H

Cérémonie en hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

Place de l'hôtel de ville

DON DU SANG

> VENDREDI 19 NOVEMBRE 2021,
MERCREDI 1^{ER} DÉCEMBRE 2021,
MERCREDI 5 JANVIER 2022
DE 14H45 À 19H

Salle des fêtes du Mûrier



CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

> SAMEDI 8 JANVIER 2021 À 11H

Salle Pantigny



FESTIVITÉS DE NOËL

> SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 NOVEMBRE 2021

L'esprit de Noël va souffler sur le centre-ville de Craon !

• SAMEDI À 19H30 : mise en lumière de la ville en musique
RDV place du Pilori

• DIMANCHE :

de 10h à 18h marché de Noël organisé par le comité commercial Craon.com - Halles de Craon

course de pères Noël

Départ place des Halles